

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ AU VOLANT



Les déplacements pour se rendre au travail

Nombre de jours : 2

Nombre de participants maximum : 8

Possibilité d'accompagner les participants à la formation sur les trajets professionnels pour évaluer et proposer des actions correctives.

Se déplacer à pied : repérer les panneaux spécifiques aux piétons ; respecter le code de la route et les règles de sécurité ; identifier les comportements dangereux ; se signaler, mémoriser des repères ; estimer les temps de trajet.

Se déplacer à deux-roues : repérer les panneaux spécifiques aux deux-roues ; différencier deux-roues mécanique et à moteur ; connaître les règles d'autorisation de conduite ; savoir se signaler ; circuler (sur piste ou sur route).

Utiliser des transports en commun : connaître les différents transports en commun existants ; savoir lire des horaires et organiser son trajet ; s'acquitter de son titre de transport ; avoir un comportement adapté.



La sécurité routière

Nombre de jours : 1

Nombre de participants maximum : 4

Rappel sur les règles de sécurité pour les déplacements : les comportements sécuritaires ; les comportements dangereux ; repérer les dangers existants sur la route.

Rappel et révision des thématiques du code de la route : la circulation routière ; le conducteur ; la route ; les autres usagers ; les notions diverses ; les premiers secours ; prendre et quitter son véhicule.

Mises en situations- préconisations : trajets aux alentours de ESAT.



Conduire une voiture sans permis

Nombre de jours : 2

Nombre de participants maximum : 4

Connaître la législation concernant l'utilisation d'une voiturette : les différentes autorisations (permis AM, BSR ou ASSR) ; les différents documents indispensables dans le véhicule ; le contrat d'assurance.

Repérer et respecter les différents panneaux : formes et couleurs des panneaux du code de la route ; marquage au sol ; feux et sens de circulation.

Entretenir la voiture : remplir le carnet d'entretien ; contrôler les niveaux d'huile, d'essence et de produit à vitres ; vérifier la pression des pneus et le bon fonctionnement des clignotants ; détecter et signaler une anomalie.

Conduire : démarrer le véhicule ; savoir-faire une marche avant et une marche arrière ; savoir freiner ; savoir se signaler ; respecter les priorités ; se garer ; faire un petit trajet ; passer des tests et suivre des préconisations.



Sécurité au volant pour une équipe autonome

Nombre de jours : 2

Nombre de participants maximum : 4

Être sensibilisé aux accidents de la route : les chiffres ; les coûts directs et indirects d'un accident ; le code de la route ; le code pénal ; les procédures et sanctions.

Vérifier et entretenir le véhicule : les véhicules avec ou sans permis ; les différents documents de bord ; le contrôle technique ; le risque lié au transport de charge ; la ceinture de sécurité ; le G.P.S.

Se préparer avant le départ : les chargements des véhicules ; la vérification des besoins ; les différents itinéraires ; la santé du conducteur : fatigue ; nuit ; vision ; l'identification de ses propres facteurs de risque au volant (auto positionnement) ; les conditions météo : chaleur, froid, neige, verglas, pluie ; le téléphone portable ; alcools et drogues.

Se déplacer : contrôler les équipements de sécurité (éclairage, pneus, batterie, état général du véhicule) ; contrôler les charges fixes sur les véhicules ; manœuvrer le véhicule.